



ancenis-saint-geron.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 2024-201 **Etudes pour la restauration de l'aile du Châtelet (Château)**

GROUPEMENT POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE / ESCA / CABINET HUET / ARCHEODUNUM

Avenant n° 1

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la décision municipale n° 2024-025 en date du 19 février 2024, portant attribution du marché d'études pour la restauration de l'aile du Châtelet au groupement POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE / ESCA / CABINET HUET / ARCHEODUNUM, dont la société POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE est le mandataire,

VU la notification du marché à l'attributaire en date du 20 février 2024,

CONSIDÉRANT l'avancement des études et la nécessité, à ce stade, de mener des investigations complémentaires, d'une part au niveau des bassins présents sur la terrasse du Châtelet, et d'autre part au niveau des souterrains, à savoir la chambre de tir au sous-sol de la tour sud du Châtelet, ainsi que le couloir et l'escalier en sous-sol côté nord du Châtelet,

VU les propositions d'honoraires, en date du 13 novembre 2024, du groupement attributaire pour mener à bien ces études complémentaires,

DÉCIDE

Article 1 : d'établir un avenant avec le groupement POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE / ESCA / CABINET HUET / ARCHEODUNUM, représenté par la société POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE, afin d'intégrer ces études complémentaires.



Article 2 : L'avenant est établi pour un montant de 6 888,00 € ht, soit 8 265,60 € ttc, détaillé comme suit :

- Etudes bassins : 3 028,00 € ht, soit 3 633,60 € ttc
- Etudes souterrains : 3 860,00 € ht, soit 4 632,00 € ttc

et réparti entre les différents co-traitants, ce qui représente une augmentation de 7,46 % de la tranche ferme.

Le montant du marché, après prise en compte de l'avenant, s'élève ainsi à 109 424.30 € ht, détaillé comme suit :

- Tranche ferme (Diagnostic et esquisse) : 99 239.30 € ht
- Tranche optionnelle (Etude documentaire) : 10 185,00 € ht

Afin de mener à bien ces études complémentaires, le groupement fait appel au sous-traitant QUARTA, comme dans l'étude initiale, pour les relevés topographiques et d'architecture, pour un montant de 2 500,00 € ht.

Article 3 : Les autres clauses du marché restent inchangées.

Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 02/12/2024

Le Maire

Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le : **08 DEC. 2024**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Etudes pour la restauration de l'aile du Châtelet (Château)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch – CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02 40 83 87 00
Courriel : mairie@ancenis-saint-gereon.fr
<https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>
N° SIRET : 200 083 228 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

Groupelement POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE / ESCA / CABINET HUET / ARCHEODUNUM, dont la société POST ARCHITECTURE ET PATRIMOINE, sise 6, rue des Dervallières 44000 Nantes, n° SIRET 981 883 796 00014, est le mandataire.

ESCA : BET structure – 14 rue Langevin Wallon 85000 La Roche sur Yon – n° SIRET 418 623 716 00044

CABINET HUET : Economiste – Parc de l'Angevinière 12, rue Georges Mandel 49000 Angers – n° SIRET 348 909 979 00034

ARCHEODUNUM : Archéologue – 247, rue de la Bougrière 44980 Sainte Luce Sur Loire – n° SIRET 490 020 864 00073

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Etudes pour la restauration de l'aile du Châtelet (Château)

■ Date de la notification : 20/02/2024

■ Durée d'exécution du marché public :

4,75 mois, à compter de la notification, hors validation de la maîtrise d'ouvrage et de la DRAC (2 mois)

■ Montant initial du marché public :

102 536,30 € ht, soit 123 043,56 € ttc, réparti comme suit :
- Tranche ferme (Diagnostic et esquisse) : 92 351,30 € ht
- Tranche optionnelle (Etude documentaire) : 10 185,00 € ht

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'intégration d'études complémentaires, d'une part au niveau des bassins présents sur la terrasse du Châtelet, et d'autre part au niveau des souterrains, à savoir la chambre de tir au sous-sol de la tour sud du Châtelet, ainsi que le couloir et l'escalier en sous-sol côté nord du Châtelet.

L'avenant est établi pour un montant de 6 888,00 € ht, soit 8 265,60 € ttc, détaillé comme suit :

- Etudes bassins : 3 028,00 € ht, soit 3 633,60 € ttc, selon proposition d'honoraires en date du 13 novembre 2024
- Etudes souterrains : 3 860,00 € ht, soit 4 632,00 € ttc, selon proposition d'honoraires en date du 13 novembre 2024

et réparti entre les différents co-traitants, ce qui représente une augmentation de 7,46 % de la tranche ferme.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Le montant du marché, après prise en compte de l'avenant, s'élève ainsi à 109 424.30 € ht, détaillé comme suit :

- Tranche ferme (Diagnostic et esquisse) : 99 239.30 € ht
- Tranche optionnelle (Etude documentaire) : 10 185,00 € ht

■ Incidence de l'avenant sur le délai du marché public :

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Ancenis-Saint-Géréon, le 20 novembre 2024

Signature

Rémy Orhon
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Maire
Vice-Président du CD44

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Equipe de maîtrise d'œuvre : **POST - Architecture & Patrimoine, Architectes du Patrimoine**
Cabinet HUET, économiste
ESCA, bureau d'étude structure
ARCHEODUNUM, archéologue du bâti

COMMUNE D'ANCENIS SAINT GÉRÉON
MISSION DIAGNOSTIC POUR LA RESTAURATION DE L' AILE DU CHATELET AU CHATEAU ANCENIS SAINT GÉRÉON

ETUDE SOUTERRAINS

PROPOSITION D'HONORAIRES

En date du : 13 novembre 2024

	FORFAIT GLOBAL € HT	POST - Architecture & Patrimoine, Architectes du Patrimoine	Cabinet HUET, économiste	ESCA, bureau d'étude structure	ARCHEODUNUM, archéologue du bâti
		Forfait € HT	Forfait € HT	Forfait € HT	Forfait € HT
N.B. Cette proposition concerne les souterrains non inclus dans le périmètre de l'offre de base:					
- La chambre de tir au sous-sol de La tour Sud du châtelet					
- Le couloir & escalier en sous-sol côté Nord du châtelet					
1/ DIAGNOSTIC					
ETABLIR UN ETAT DES LIEUX					
Relevés complémentaires des sous-sols (mètres) et établissement des fonds de plan selon détail devis > par sous-traitant <i>Quarta</i>	1 400,00	1 400,00			
Relevés sur site (état des lieux : architectural, structure)	920,00	220,00		700,00	
PROCEDER A UNE ANALYSE TECHNIQUE					
Rapport d'état sanitaire illustré : référencement des pathologies et désordres apparents	270,00	270,00			
Plans d'état sanitaire : identification graphique des pathologies et désordres	180,00	180,00			
Diagnostic structure : Maçonneries	180,00	180,00		compris	
2 / ESQUISSE					
Programme de travaux détaillé	270,00	270,00			
Estimation financière	640,00	90,00	550,00		
TOTAL € HT	3 860,00	2 610,00	550,00	700,00	0,00
TVA 20%	772,00	522,00	110,00	140,00	0,00
TOTAL € TTC	4 632,00	3 132,00	660,00	840,00	0,00

Nantes, le : 13 novembre 2024
 POST, Mandataire commun



Equipe de maîtrise d'œuvre : **POST - Architecture & Patrimoine, Architectes du Patrimoine**
Cabinet HUET, économiste
ESCA, bureau d'étude structure
ARCHEODUNUM, archéologue du bâti

COMMUNE D'ANCENIS SAINT GÉRÉON
MISSION DIAGNOSTIC POUR LA RESTAURATION DE L'AILE DU CHATELET AU CHATEAU ANCENIS SAINT GÉRÉON

ETUDE BASSINS - JARDIN DU MIDI

PROPOSITION D'HONORAIRES

En date du : 13 novembre 2024

	FORFAIT GLOBAL € HT	POST - Architecture & Patrimoine, Architectes du Patrimoine	Cabinet HUET, économiste	ESCA, bureau d'étude structure	ARCHEODUNUM, archéologue du bâti
		Forfait € HT	Forfait € HT	Forfait € HT	Forfait € HT
N.B. Cette proposition concerne les bassins présents sur la terrasse du châtelet (jardin du midi)					
L'étude sera réalisée sous condition préalable de vidange des eaux & dépôts au fond des bassins et après dévégétalisation des maçonneries sous le niveau d'eau					
1/ DIAGNOSTIC					
ETABLIR UN ETAT DES LIEUX					
Relevés complémentaires des bassins et établissement des fonds de plan selon détail devis > par sous-traitant <u>Quarta</u>	1 100,00	1 100,00			
Relevés sur site (état des lieux : architectural, archéologique)	1 478,00	400,00			1 078,00
PROCEDER A UNE ANALYSE TECHNIQUE					
Rapport d'état sanitaire illustré : référencement des pathologies et désordres apparents (sous niveau d'eau actuel)	270,00	270,00			
Plans d'état sanitaire : identification graphique des pathologies et désordres (sous niveau d'eau actuel)	180,00	180,00			
TOTAL € HT	3 028,00	1 950,00	0,00	0,00	1 078,00
TVA 20%	605,60	390,00	0,00	0,00	215,60
TOTAL € TTC	3 633,60	2 340,00	0,00	0,00	1 293,60

Nantes, le : 13 novembre 2024
 POST, Mandataire commun

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20241202-2024dec201-AU
Reçu le 03/12/2024